

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 1^{er} octobre 2021 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de vente par devant Maître Meyers entre la Ville et Monsieur Antonio DA COSTA PEREIRA

Acte de vente par devant Maître Meyers par lequel Monsieur Da Costa Pereira cède à la Ville d'Esch-sur-Alzette une parcelle de terrain sise à Esch-sur-Alzette, rue Louis Pasteur, inscrite au cadastre comme suit :

Commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord

Numéro 1418/19469, lieu-dit « rue Louis Pasteur », place (occupée), partie bâtiment, contenant 02 centiares

Utilité publique :

La présente vente est faite dans un but d'utilité publique, plus particulièrement en vue de régulariser les limites cadastrales par rapport aux réalités des lieux, l'immeuble en question faisant partie des immeubles donnés en bail emphytéotique pour la réalisation du Musée National de la Résistance.

Prix de vente :

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de vente de 10.000-€.

Article budgétaire :

4/650/221311/99584 Immeubles non affectés - acquisition de biens fonciers - immeubles bâtis

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Janine Bisdorff
Chef de Division